



Accueil Hydro-Québec Achats d'électricité – Marché québécois

**PAE 2011-01****Programme d'achat d'électricité provenant de centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle****Réponses aux questions déjà posées**

Trier par chapitre

**22 décembre 2011****Q1****Chapitre 3, Article 8****Question :**

Quelles sont les heures d'ouverture pour le dépôt des soumissions durant le congé des fêtes ?

**Réponse :**[Télécharger la réponse](#)**10 janvier 2012****Q2****Annexe 3****Question :**

Pourriez-vous clarifier le niveau de détails requis concernant les "plans et devis préliminaires de construction" de l'installation de cogénération?

**Réponse :**[Télécharger la réponse](#)

© Hydro-Québec, 1996-2012. Tous droits réservés.

**Question 1 :**

Quelles sont les heures d'ouverture pour le dépôt des soumissions durant le congé des fêtes?

**Réponse 1 :**

Les intéressés à soumissionner peuvent déposer une soumission au bureau du Représentant officiel dès le 3 janvier 2012, à l'adresse présentée à la section 3.8 du Programme. Les heures d'ouverture pour le dépôt des soumissions sont de 8h30 à 17h.

Hydro-Québec Distribution souhaite rappeler que, tel que présenté à la section 1.0 du document du Programme PAE 2011-01 : *« pour être admissible, une soumission doit porter sur un projet qui se conforme à toutes les exigences du Programme, être dûment complétée et signée et être accompagnée de tous les documents exigés, notamment ceux énumérés à l'article 3.5. À défaut de respecter ces exigences, la soumission sera jugée non conforme par Hydro-Québec Distribution ».*

Hydro-Québec Distribution souhaite également rappeler que compte tenu de la période des fêtes, Hydro-Québec Distribution ne répondra à aucune autre question reçue avant le 10 janvier 2012.